## Au DREE, première réunion de la Commission pour la coopération internationale du Conseil présidentiel pour la collaboration entre communautés religieuses de Fédération de Russie



Le 19 mars 2015, le Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou a accueilli la première réunion de la Commission pour la coopération internationale du Conseil présidentiel pour la collaboration entre communautés religieuses de Fédération de Russie. La Commission a été créée le 11 décembre 2014 lors de la dernière réunion du Conseil de l'année.

Le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou et président de la Commission, a présidé la réunion.

Prenaient part à cette réunion : des hommes d'état, des personnalités publiques et des représentants des communautés religieuses traditionnellement implantées en Russie, soit des délégués de l'Église orthodoxe russe, parmi lesquels le métropolite Juvénal de Kroutitsy et de Kolomna et l'archiprêtre Nicolas Balachov, vice-président du DREE, des représentants des communautés bouddhistes,

évangélistes-luthériennes, musulmanes, catholiques, juives, baptistes. Étaient également présents des représentants d'associations de défense des droits de l'homme et de diverses associations publiques.

Dans son allocution, le métropolite Hilarion de Volokolamsk a rappelé que la Commission pour la coopération internationale avait été créée pour lutter contre les tendances « menaçant la religion et le système de normes morales et de valeurs personnelles, familiales et sociales dont elle est l'origine ».

En Occident, la notion de mariage comme union d'un homme et d'une femme est en pleine érosion, on légalise les cohabitations homosexuelles, on fait la promotion du droit des homosexuels à l'adoption d'enfants.

L'Église est inquiète de la dépréciation de la vie humaine dans le monde contemporain, a poursuivi l'hiérarque. « Le XXI devrait voir triompher l'humanisme, les droits et les libertés humaines. Et pourtant, nous sommes témoins d'une criante et massive violation des droits de l'homme. Je pense à l'avortement. Nous devons donner à tout homme le droit de naître. Et tout homme doit avoir le droit de vivre aussi longtemps que Dieu l'a déterminé. Nous sommes à une époque où, dans certains pays d'Europe, se développent l'euthanasie mobile, avec des brigades de médecins qui se déplacent à domicile, l'euthanasie infantile et le suicide assisté (le patient se suicide en présence d'un soignant).

Suivant l'archipasteur, les manifestations de laïcisme agressif sont particulièrement dangereuses pour la paix civile. Sous prétexte de liberté de parole et d'expression, les sentiments des croyants et ce qu'ils ont de plus sacré est profané et moqué. « Nous sommes parfois confrontés à une incompréhension des craintes des croyants au sujet d'actes blasphématoires, qui entraînent, comme l'ont montré les évènements à la rédaction du journal parisien « Charlie Hebdo », des actes de violences et font des victimes humaines » a constaté le président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou.

Le métropolite Hilarion de Volokolamsk a aussi évoqué la situation au Proche-Orient. « Il est plus que temps de prendre des mesures décisives pour éradiquer l'extrémisme, de mettre en place les conditions nécessaires à un quotidien paisible pour les minorités religieuses, y compris les chrétiens » a souligné l'hiérarque. « En ce sens, on ne peut que saluer la déclaration pour la défense des chrétiens et des autres communautés du Proche Orient dont la Fédération de Russie, le Saint Siège et le Liban ont été les initiateurs ». Mgr Hilarion a rappelé aux membres de la rencontre que ce document a été présenté le 13 mars de l'année en cours pendant la 28<sup>e</sup> session du Conseil de l'ONU aux droits de l'homme à Genève, et a été signé par 65 pays.

Les membres de la réunion ont soutenu l'initiative de la municipalité de Moscou sur l'organisation durant l'automne de l'année en cours de la III Conférence internationale « Religion et monde ». Il a été décidé

de la consacrer à la défense des valeurs traditionnelles, à la protection des sentiments des croyants, des symboles religieux et des sanctuaires religieux, ainsi qu'au ministère social des organisations religieuses.

Les personnes assemblées ont discuté de la coordination des efforts des organes d'état, des communautés religieuses et des organisations publiques pour la défense et le respect des droits des croyants. Il a été décidé de soutenir l'action de l'Association russe pour la défense de la liberté religieuse dans l'organisation d'une surveillance dans ce domaine, consistant notamment à fixer les cas de discrimination des croyants dans le monde, ainsi qu'à élaborer un document final consacré à cette problématique.

Les membres de la réunion ont examiné la résolution 2036 (2015) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe « La lutte contre l'intolérance et la discrimination en Europe, notamment à l'encontre des chrétiens » adoptée lors de la réunion de l'Assemblée le 29 janvier de l'année en cours. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a reconnu pour la première dans cette résolution l'existence de nombreux cas d'actes d'hostilité ou de violence à l'égard des chrétiens, ainsi que de vandalisme contre les lieux de culte. La résolution constate que ces cas sont souvent ignorés des autorités.

Le document appelle les états-membres du Conseil de l'Europe à contribuer à une « adaptation raisonnable », y compris sur les lieux de travail, afin de ne pas forcer les croyants à accomplir des obligations de service contraires à leur foi. Les états européens doivent respecter le droit des parents à offrir à leurs enfants une instruction conforme à leurs convictions religieuses. Ils doivent aussi inciter les médias à éviter les stéréotypes négatifs et les préjugés sur les chrétiens et les croyants d'autres religions.

La commission a établi son plan de travail pour l'année 2015.

Source: https://mospat.ru/fr/news/50572/